

Cadre réservé à l'administration :

Numéro de la carte :



FORMULAIRE POUR L'ACCES EN DECHETERIE RESERVE AUX PARTICULIERS CARTE D'ACCES POUR VEHICULE de TOURISME

Vos coordonnées

NOM Prénom

Adresse

Commune

Téléphone

Mail

Numéro d'immatriculation
(jusqu'à 3 véhicules par carte)

Mode d'emploi

Votre mairie et le SMICTOM délivrent les cartes d'accès pour véhicule de type VP (carte VERTE).

Ces cartes sont destinées à un usage non professionnel.

Se munir d'un justificatif de domicile ET de la carte grise du (ou des) véhicule(s).

1 carte gratuite par foyer. Une 2^{ème} carte (ou en cas de dégradation ou perte ou vol), sera facturée 20 €.

Les usagers sont tenus de respecter le règlement en vigueur en déchèterie et notamment :

- trier ses déchets dans les bennes dédiées ;
- faire preuve de courtoisie envers les gardiens et entre usagers.

Pour rappel, les véhicules de plus de 3.5 tonnes, les tracteurs et les véhicules non immatriculés sont interdits.

Accès aux déchèteries de Frans (ZA du Pardy) et des Bruyères (ZI de Reyrieux, à Toussieux).

Horaires des déchèteries :

- du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi : 13h00 à 17h00 ; mardi au samedi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- du 1^{er} avril au 30 septembre: lundi : 14h00 à 18h00 ; mardi au samedi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- fermé lundi matin, dimanche et jours fériés

Date et signature